|Texte|

The proposed Radiocommunication Act will provide for court injunctions to shut down or modify facilities that can threaten radiocommunications. For example, interference to aeronautical radiocommunications, when detected, must be stopped immediately to ensure safety of life and property. There are no legislatively authorized mechanisms at present to take such immediate action. This bill proposes the use of court injunctions to stop the harmful and dangerous interference that can threaten safety.

Le projet de loi propose d'élargir les pouvoirs du ministre afin que celui-ci puisse examiner tous les facteurs pertinents avant d'accorder les licences de radio. Les préoccupations des municipalités concernant, entre autres. l'aménagement du territoire, la sécurité et l'esthétique pourraient ainsi entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'autoriser des installations de radio.

L'étude indépendante des questions de compétence liées à la réglementation des antennes et au rôle des municipalités du Canada a été menée récemment par la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Les auteurs concluaient à la validité des points soulevés par les municipalités en ce qui concerne le choix, l'emplacement et la construction de bâtiments dotés d'antennes de radiocommunication.

• 1605

Ces préoccupations pourraient être retenues si elles touchaient l'évolution ordonnée des radiocommunications au Canada et si le ministre était investi du pouvoir statutaire prévu par le projet de loi afin de les examiner dans le cadre d'un processus de délivrance de licence.

Mr. Chairman, it is fitting that this legislation should become before us in the 20th anniversary year of the Department of Communications. The men and women of the department have played a vital role in helping Canadians to share their ideas, information, and dreams. Their excellent management has enabled Canadians to use the spectrum resource to promote our social, economic, and cultural development. It is now our responsibility to ensure that the appropriate legislative framework is in place, which will allow us to enjoy interference-free access to the spectrum and give Canadians the tools we need to meet the challenges we face in the future. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Are there any questions?

Mr. Harvard: Are there copies of his speech available in both languages?

Mr. Edwards: I can circulate the copy I have, Mr. Harvard, if you care to look it over.

Mrs. Finestone: There is a question that comes to mind as a result. Mr. Chairman, of the presentation by the parliamentary secretary. I would like to know what kind of protection we can find in this bill, and which clause it would be that indicates that Canada maintains sovereign control of its radio-waves over land, sea. and air.

[Traduction]

Le projet de loi prévoit des ordonnances des tribunaux pour fermer ou modifier les installations qui constituent une menace pour les radiocommunications. Ainsi, lorsqu'on décèle des interférences dans les radiocommunications aéronautiques, il faut les arrêter immédiatement afin d'éviter tout dommage corporel et matériel. À l'heure actuelle il n'existe aucun mécanisme législatif pour parer à cette éventualité. Le projet de loi prévoit des ordonnances des tribunaux qui permettront d'interrompre les interférences qui menacent à la sécurité.

This proposed legislation would broaden the minister's powers in order that he might study all relevant factors before granting radio licences. Municipal concerns, including regional development, security and aesthetics may also come into play when permission is granted for building radio facilities.

The law school of the University of New Brunswick recently conducted an independent study of jurisdicational issues arising from regulations governing antennae and the role played by Canadian municipalities. The authors of the study concluded that points raised by the municipalities concerning the choice site and erection of radio communication antennae were valid.

These concerns could be addressed if they were to affect the orderly evolution of radio communications in Canada and if the minister were vested with the statutory authority provided for in the bill which would allow him to study these concerns within a licence-issuance framework.

Monsieur le président cette année, qui marque le vingtième anniversaire du ministère des Communications est particulièrement bien choisie. Les femmes et les hommes de ce ministère ont joué un rôle vital en aidant les Canadiens a partager leurs idées, leurs connaissances et leurs rêves. Leur bonne gestion a permis aux Canadiens d'utiliser le spectre pour faire évoluer notre société, notre économie et notre culture. C'est à nous de veiller à ce que les mesures législatives qui s'imposent soient adoptées. Cela nous permettra d'avoir libre accès au spectre et de fournir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour relever les défis de l'avenir. Merci monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

M. Harvard: Son discours est-il disponible dans les deux langues officielles?

M. Edwards: Monsieur Harvard si vous voulez le lire je peux faire circuler mon exemplaire.

Mme Finestone: Monsieur le président, le discours du secrétaire parlementaire m'inspire la question suivante. Quelle sorte protection ce projet de loi prévoit-il? Et dans quel article est-il indiqué que les Canadiens conservent le contrôle absolu de leurs ondes radiophoniques?